

emmenait ainsi son prisonnier jusqu'à une écurie où il entra sans descendre de cheval. Les chevaux de remonte amenés ainsi l'un après l'autre, étaient attachés dans cette écurie ; mais jamais les cavaliers ne les approchaient qu'en mettant leur monture entre eux et le jeune cheval qu'ils étaient chargés de conduire.

On ne comprend pas quelles difficultés présentait le transport de ces remontes, si on ne sait quel usage terrible le cheval peut faire de ses dents et de ses pieds. On a fait souvent en Russie combattre un cheval sauvage et un loup. Les deux adversaires n'ayant que les armes que la nature leur a données, les chances étaient à peu près égales ; mais si le cheval était ferré, le loup ne tardait pas à succomber. Ce ne sont pas les ruades qui, dans ces chevaux, sont le plus à craindre. ce sont les coups qu'ils portent avec leurs pieds de devant.

Les remontes après une longue et pénible route, rarement exempte d'accidents, arrivent enfin à leur destination. Il est difficile alors de deviner de beaux chevaux dans ces bêtes maigres et efflanquées, aux longs crins mêlés comme des paquets de beurre, et dont le corps est couvert d'une croûte qu'ont formée la sueur, la pluie et la terre sur laquelle ils se sont roulés.

En les chargeant des premiers liens, en les conduisant quelquefois à des centaines de lieues, on les a déjà en partie domptés ; leur éducation est commencée, mais elle est loin d'être achevée. Il faut d'abord habituer l'animal à se laisser approcher par l'homme et à prendre confiance dans le maître qui n'est encore pour lui qu'un ennemi. On ne peut commencer à lui faire sentir l'étrille que de loin, en la fixant au bout d'une perche. Il faut ensuite qu'il supporte une couverture maintenue par un surfaix, puis une selle, qu'il se laisse brider, afin qu'il se laisse monter. Les sangles causent aux jeunes chevaux une gêne à laquelle la plupart ont bien de la peine à se soumettre. Il y en a qui ruent tant et tellement qu'ils parviennent à se débarrasser de la selle.

Lors qu'ils se laissent panser, seller et brider, on les amène au manège et on les monte. Quelques-uns supportent le cavalier, la plupart cherchent à s'en débarrasser par les sauts de mouton. Il y a de ces sauts de mouton auxquels le plus ferme cavalier n'est pas en état de résister. Quelques chevaux ne pouvant parvenir à se débarrasser de leurs cavaliers, finissent par se coucher. À force de patience, on en vient ordinairement à bout ; il y en a pourtant de si opiniâtres et de si dangereux, qu'on est forcé d'y renoncer.

DOMPTAGE PAR LA PRIVATION DE SOMMEIL.—Parmi les hommes que j'ai connus animés de cette passion de chevaux, je dois citer un officier de lanciers prussiens, profond connaisseur, habile écuyer, chez lequel on était sûr d'acheter de beaux et bons chevaux. La privation du sommeil était le moyen dont il se servait pour réduire les chevaux les plus difficiles. Il s'établissait dans son écurie avec sa pipe une cruche de bière et une longue gaule. Dès qu'il voyait que la tête du cheval s'appesantissait, que ses yeux se fermaient, il le touchait légèrement de la gaule. Un homme sûr le remplaçait au besoin, et l'animal était ainsi tenu éveillé jusqu'à ce que, abattu, vaincu par le sommeil, il fit ou souffrit ce qu'on lui demandait.

Ce moyen de dompter les chevaux par la privation du sommeil avait déjà été indiqué par Garsault. " Il faut, dit-il, se servir du moyen qu'on emploie en fauconnerie pour priver un oiseau qu'on vient de prendre et qu'on veut dresser au vol ; c'est de l'empêcher de dormir jusqu'à ce qu'il tombe de faiblesse. Il faut en user de même à l'égard d'un cheval farouche. Pour cela, il faut le tourner, à sa place, le derrière à la mangeoire, et avoir un homme toute la nuit et tout le jour à sa tête, qui lui donne de temps en temps une poignée de foin et l'empêche de se coucher. On verra avec étonnement comme il sera subitement adouci. Il y a cependant des chevaux qu'il faut veiller ainsi pendant huit jours."